



Néphrologue au Centre hospitalier de Saintes, je ne suis adhérent à aucun syndicat ni parti politique.

Depuis 2009, je déclare :

-n'avoir reçu aucun honoraire, avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès ou matériel médical) de la part des firmes pharmaceutiques ou de dispositifs médicaux.

-ne détenir aucune participation financière dans un organisme privé, industriel ou commercial.

-ne pas recevoir la visite médicale.

Jean-Sébastien BORDE le 23/11/2018